

Finexsi continue de renforcer ses expertises historiques avec la nomination de deux nouveaux Associés

La promotion d'Eddie Gins et de Maxime Rogeon au rang d'Associés accompagne le développement continu de Finexsi dans ses métiers du contentieux, de l'arbitrage et de l'évaluation financière.

Paris, le 14 septembre 2026 - Finexsi, cabinet d'expertise financière indépendant de référence en évaluation, contentieux et conseil financier, annonce la nomination d'**Eddie Gins** et de **Maxime Rogeon** en tant qu'Associés.

Ces promotions s'inscrivent dans la dynamique de développement du cabinet et illustrent sa volonté de faire grandir en interne les expertises qui font sa réputation depuis près de trente ans. Elles viennent renforcer deux activités stratégiques de Finexsi : l'accompagnement des contentieux et arbitrages à forts enjeux, ainsi que l'évaluation financière dans les contextes transactionnels, règlementaires et judiciaires les plus complexes.

Répondre à des enjeux financiers en constante évolution

Dans un environnement marqué par la multiplication des litiges économiques et financiers, l'internationalisation des procédures d'arbitrage et des exigences croissantes en matière d'évaluation indépendante, Finexsi accompagne entreprises, investisseurs, dirigeants, actionnaires et conseils dans leurs situations les plus sensibles.

La promotion d'Eddie Gins et de Maxime Rogeon au rang d'Associés accompagne cette dynamique et reflète l'ambition de Finexsi de poursuivre son développement dans ses métiers historiques.

Deux expertises clés au service des situations complexes

Commissaire aux comptes, expert-comptable diplômé et expert inscrit près les Cours administratives d'appel de Paris et Versailles, **Eddie Gins** s'est activement impliqué dans les missions d'expertise de Finexsi en quantification de préjudices économiques, évaluation financière et assistance dans le cadre de procédures arbitrales et contentieuses. Il intervient comme expert financier dans des litiges commerciaux et financiers complexes devant les juridictions civiles et pénales ainsi qu'en arbitrage national et international. Il est titulaire d'un Certificat universitaire de pratique de l'arbitrage (Université Paris-Saclay) et d'un Master en Ingénierie financière et stratégie fiscale (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

Maxime Rogeon contribue activement depuis plusieurs années à l'activité Évaluation de Finexsi et accompagne nos clients dans des situations complexes et à forts enjeux : opérations de marché (*fairness opinion*), restructurations et apports-fusions. Il intervient par ailleurs dans le cadre de procédures contentieuses. Maxime est diplômé de l'ESSEC, titulaire du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion, membre de l'Association Professionnelle des Experts Indépendants (APEI), de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers (CCEF) et de la Société Française des Évaluateurs (SFEV).

Une reconnaissance de parcours construits au sein du cabinet

Eddie Gins, Associé de Finexsi, indique : *« Les contentieux et arbitrages font aujourd'hui intervenir des problématiques financières de plus en plus sophistiquées. Dans ce contexte, notre rôle consiste à apporter aux juridictions, aux tribunaux arbitraux et aux parties des analyses indépendantes, rigoureuses et compréhensibles. Je suis heureux de poursuivre cette mission en tant qu'associé et d'avoir la perspective de contribuer au développement d'une pratique qui constitue l'un des piliers historiques de Finexsi. »*

Maxime Rogeon, Associé de Finexsi, précise : *« L'évaluation d'entreprise dépasse la seule lecture des chiffres : elle consiste avant tout à décrypter les véritables moteurs de création de valeur et à apporter aux dirigeants, aux investisseurs et aux actionnaires les éclairages nécessaires à leurs décisions structurantes. Je suis ravi d'avoir l'occasion de pouvoir contribuer au développement de cette expertise et d'accompagner nos clients dans leurs décisions les plus stratégiques. »*

Olivier Péronnet, Associé-Fondateur de Finexsi, conclut : *« La nomination d'Eddie et de Maxime marque une nouvelle étape dans le développement de Finexsi. Tous deux ont construit au fil des années des expertises reconnues sur des dossiers parmi les plus complexes du cabinet. Leur promotion au rang d'associés est une reconnaissance qui vient naturellement renforcer deux piliers de notre pratique, le contentieux/arbitrage et l'évaluation, et témoigne de notre volonté de faire grandir des talents de premier plan au sein même de nos équipes afin de poursuivre notre développement tout en maintenant le niveau d'exigence qui caractérise nos interventions. »*

Contact Presse

Kristell Le Nadan (CDR Grayling): +33 6 98 49 22 27 / kristell.lenadan@cdrgrayling.com

À propos de Finexsi

Fondé en 1997, Finexsi est un cabinet indépendant d'expertise et de conseil financier.

Avec plus de 60 collaborateurs, Finexsi accompagne les entreprises, leurs dirigeants, les investisseurs, les banques, dans la résolution de situations complexes, qui requièrent la synergie au plus haut niveau des expertises financières, économiques et comptables. Nous intervenons dans le cadre d'évaluations d'entreprises notamment sur des opérations de marché (fairness opinions), d'acquisitions de sociétés (due diligence) et accompagnons nos clients et leurs conseils sur tous les sujets financiers (préjudices, etc.) dans le cadre de contentieux ou d'investigations.

Intégrant plusieurs experts judiciaires, le cabinet s'inscrit dans le cadre déontologique et technique qu'exigent les interventions devant les autorités administratives, judiciaires et en matière d'arbitrage.

www.finexsi.eu